







Paris, le 1^{er} février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Baromètre des Petites villes de demain : le regard optimiste des jeunes

L'Association des petites villes de France, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Banque des Territoires dévoilent le 2ème baromètre des petites villes réalisé par Ipsos.

A la suite du premier baromètre publié à l'automne 2021, cette deuxième édition s'intéresse aux jeunes âgés de 16 à 30 ans. Ipsos a interrogé un échantillon de 1.000 jeunes âgés de 16 à 30 ans représentatifs des français de cette tranche d'âge, et un échantillon de 300 jeunes représentatifs de ceux habitant dans des communes du programme Petites villes de demain (PVD).

Qu'ils habitent dans des petites villes ou non, 89% des jeunes de 16 à 30 ans disent avoir un regard positif sur les petites villes. De plus, 52% des jeunes pensent que les petites villes vont connaître une dynamique positive.

Selon eux, les atouts sont :

- la tranquillité pour 66% des jeunes habitant une commune « Petite ville de demain », contre 56% de l'ensemble des jeunes Français,
- la nature pour 58% des jeunes habitant une commune « Petite ville de demain », contre 58% de l'ensemble des jeunes Français,
- le bien-être pour 41% des jeunes habitant une commune « Petite ville de demain », contre 41% de l'ensemble des jeunes Français,
- la convivialité pour 38% des jeunes habitant une commune « Petite ville de demain », contre 30% de l'ensemble des jeunes Français.

Une part importante de ces jeunes pourrait déménager un jour dans ces petites villes, et plus encore s'ils habitent déjà dans l'une d'entre elles :64% des jeunes Français estiment envisageable de s'installer dans une petite ville à moyen ou long terme, contre 69% pour les jeunes habitant aujourd'hui dans une commune « Petite ville de demain ».

Malgré ce regard globalement positif, les petites villes sont aux yeux des jeunes confrontées à des problématiques importantes, comme l'accès à l'emploi, aux mobilités ou à la faible présence de structures de santé. Néanmoins, plus de la moitié des jeunes pense que les petites villes vont se développer dans l'avenir, notamment si elles améliorent significativement leur offre dans ces domaines.

Plus généralement, ce second baromètre des petites villes confirme l'engouement de l'ensemble des Français pour ces communes. En effet, 88% des Français de tout âge déclarent porter un regard positif sur les petites villes. Une large majorité d'entre eux (64%) qui n'habitent pas dans une petite ville, envisagent de s'y installer.

L'ensemble des enseignements tirés de ce baromètre annuel Ipsos, réalisé pour l'APVF avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de la Banque des Territoires, renforce la confiance des partenaires dans l'avenir des petites villes et justifie pleinement l'utilité des efforts engagés dans le cadre du programme Petites villes de demain.

Retrouvez la synthèse du baromètre et l'intégralité des résultats en cliquant ici.

Christophe Bouillon, Président de l'APVF, Président du Conseil d'administration de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, maire de Barentin, ancien Député de Seine-Maritime déclare : « Cette deuxième édition du baromètre des petites villes confirme une tendance lourde qui nous pousse à l'optimisme : les Français plébiscitent les petites villes. Cet optimisme est redoublé par l'engouement que suscite nos communes auprès des jeunes. Toutefois, entre l'image que l'on se fait de nos collectivités et la décision de s'y installer, le pas n'est pas toujours facile. C'est pourquoi un accompagnement des petites villes, sur les questions d'attractivité est si nécessaire.

Stanislas Bourron, directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, déclare : « Ce Baromètre annuel est utile pour éclairer la perception des français sur la qualité de vie dans les petites villes. Il ne doit pas faire oublier la grande diversité des territoires, qui appellent des actions adaptées à chaque situation. Cette approche cousu-main est l'ADN de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, avec un accompagnement au plus près des élus grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département, pour trouver des solutions pour mobiliser l'ingénierie afin de faire émerger et mener à bien les projets. »

Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, déclare : « Nous devons être attentifs et à l'écoute des signaux envoyés par les jeunes, d'autant plus que cette étude met en lumière leur optimisme et leur engouement. Mais, des efforts sont encore à faire pour que l'emploi, la mobilité et l'accès aux soins ne constituent plus des freins à l'attractivité des petites villes. La Banque des Territoires reste donc mobilisée pour apporter à ces communes le soutien nécessaire à la construction d'un avenir qui répond aux attentes de la jeunesse. »

Contact presse:

Association des petites villes de France Marie COULET, Conseillère – 06 05 39 54 09 – mcoulet@apvf.asso.fr

Agence nationale de la cohésion des territoires communication@anct.gouv.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi: marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr - 06 38 53 97 67

A propos de l'Association des petites villes de France

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

A propos de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire des collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.